



Mostaganem, le .....  
Office of the Rector

مستغانم في: 2021/11/04  
رئاسة الجامعة

## Procès-verbal de la réunion de coordination avec le Centre des réseaux

04/11/2021

L'an deux-mille vingt-et-un (2021) et le quatre (04) du mois de novembre, à onze (11h) heures du matin, s'est tenue, au niveau de la salle de réunions du Rectorat et sous la présidence de Monsieur le Recteur de l'Université, le Professeur Yagoubi Belabbas, une réunion de coordination entre la Direction de l'UMAB et le Centre des réseaux de l'Université.

### Etaient présents :

**Monsieur Salmi Mokhtar** : Secrétaire général de l'université

**Madame Benwednine Hadjira** : Vice-recteur chargé des Relation extérieures, de la communication, de l'animation et des manifestations scientifiques

**Monsieur Benamar Mohamed Abdelatif** : le Chargé de missions auprès du Recteur

**Monsieur Mohamed Chouyeh** : Responsable du centre des réseaux de l'Université

**Monsieur Khouider Bouabdellah** : Ingénieur au Rectorat

Monsieur le Recteur de l'Université a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et a, tout de suite, abordé les questions du jour. Pour commencer, Monsieur le Recteur a décidé de procéder à la création d'une « Cellule de numérisation et d'informatisation de l'Université », dont la principale composition est la suivante :

- Le Chargé de mission d'informatisation et de numérisation des activités de l'UMAB.
- Le Responsable du Centre réseau de l'UMAB.
- Le Responsable du Centre d'impression et d'audio-visuel de l'UMAB.
- Toute personne jugée apte à contribuer à l'accomplissement et à l'exécution de la mission de la présente cellule.





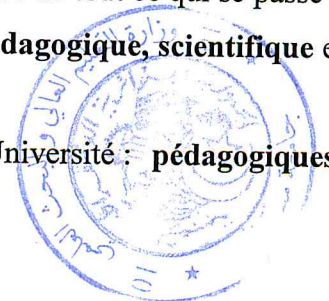
A cet égard, Monsieur le Recteur a confié la mission de numérisation et d'informatisation de toutes les activités de l'Université à Monsieur Khouider Bouabdellah, ingénieur au Rectorat, et a donc demandé à Monsieur le Chargé de missions du Recteur d'établir avec Monsieur le Secrétaire général de l'Université deux décisions :

- Une décision portant création de la Cellule de numérisation et d'informatisation de toutes les activités de l'Université.
- Une décision de chargé de mission de numérisation et d'informatisation des activités de L'UMAB à l'attention de Monsieur Kouider Bouabdellah.

Le Recteur a souligné que la composante de la cellule doit être fonctionnelle et opérationnelle et ce, en impliquant les Ingénieurs en informatique pour la conception et les Techniciens supérieurs à qui il faut confier des tâches précises à exécuter et éviter d'y intégrer les enseignants-chercheurs dont la tâche principale est celle de la formation et de la recherche scientifique. La cellule peut toutefois faire appel aux enseignants compétents dans ce domaine à titre purement consultatif. Enfin, a-t-il ajouté qu'on peut rajouter à la décision portant création de la cellule la clause suivante : **Le responsable de la cellule peut faire appel à toute personne jugée utile et apte à contribuer au bon fonctionnement de la cellule.**

**Les missions de la cellule définies ainsi par Monsieur le Recteur sont :**

- Assurer l'exploitation et le suivi de l'enseignement assisté par ordinateur. Et cette mission rentre dans le cadre de l'EAD (- Plateforme - Outils - Logiciels – sécurité -Contenu)
- Sécuriser l'opération de l'EAD et protéger le contenu, des données et de la communication au sein de la plateforme.
- Veiller au bon fonctionnement du site et de tous les réseaux sociaux (authentiques) représentant l'Université (Pages Facebook, Linkdin...etc), qui constituent la vitrine de l'Université et dont l'objectif est d'assurer, non seulement, une visibilité de l'Université, mais aussi et surtout de garantir, à travers leurs caractères fonctionnels, une meilleure transparence de tout ce qui se passe à l'Université et, par conséquent, une bonne gestion sur tous les plans : **pédagogique, scientifique et financier.**
- L'informatisation et la numérisation de toutes les activités de l'Université : **pédagogiques, scientifiques, administratives et financières :**





- 1- **Sur le plan pédagogique**: nous comptons, au niveau du VRPS, le suivi pédagogique, la scolarité qui est déjà numérisée avec le logiciel *Progress* instauré par le MERS,
- 2- **Sur le plan de la recherche scientifique**: nous comptons, au niveau du VRPG, le suivi doctoral, les soutenances de doctorat et l'Habilitation universitaire, sans oublier les activités et la gestion administrative des laboratoires de recherche.
- 3- **Sur le plan de la gestion financière**: il est primordial de numériser la gestion de la comptabilité et la gestion des finances et de généraliser cette numérisation à toute l'Université.
  - Faire part de toute proposition jugée utile pour le bon fonctionnement de cette cellule.

Pour ce qui est de la conception finale du site de l'Université, Monsieur le recteur a fixé le délai de rigueur au 30 NOVEMBRE de l'année en cours, assurant qu'il doit être prêt et opérationnel à cette date et qu'il faut se focaliser en priorité non pas sur le caractère ergonomique du site mais sur sa conception.

Toujours dans le cadre de la numérisation et afin de préparer l'exercice budgétaire de 2022, qui doit être fin prêt au mois de décembre de l'année en cours, le Recteur souligne le caractère urgent de procéder à la numérisation et l'uniformisation de toutes les procédures administratives et financières, d'adopter, à titre d'exemple, un logiciel de traitement déjà existant et fonctionnel au niveau des Facultés, le cas échéant, sinon de négocier et d'acquérir un logiciel de traitement des salaires au nom de l'Université et de le généraliser au niveau de toutes les Facultés de l'Université, tout en signalant le caractère urgent de sortir, dans le cadre de la transparence et de la bonne gouvernance, des solutions PC et d'aller vers des solutions réseaux dans la gestion des finances et de la comptabilité. Pour ce faire, Monsieur le Recteur charge la cellule de numérisation de :

- Procéder à l'étude de l'existant et voir comment s'opère, **techniquement**, la gestion financière et la gestion de la comptabilité au niveau de chaque Faculté, de diagnostiquer également les problèmes par rapport à l'exploitation de ces logiciels.
- Faire l'étude de l'existant et voir comment se fait la gestion des stocks et la gestion des inventaires au niveau de chaque Faculté, d'un point de vue technique et informatique.

Après avoir émis ses recommandations par rapport au processus de numérisation des activités pédagogiques, scientifiques, administratives et financières, Le Recteur est revenu à nouveau sur la question du site de l'université, afin de discuter le rapport émis par le Responsable des centres réseaux de l'Université. Il a émis les remarques suivantes :

- Concernant les Facultés qui n'ont pas encore désigné un webmaster, elles ont été saisies par mail pour en désigner un en urgence.





- De par le caractère technique du site, il n'est pas question qu'un webmaster soit un enseignant. A cet égard, le Recteur a chargé Madame la Vice-recteur chargée des Relation extérieures, des manifestations scientifiques, de la commination et de l'animation, d'écrire une note à tous les Doyens pour désigner un *webmaster* qui soit de préférence un Technicien ou un technicien supérieur en informatique ou à défaut un ingénieur en informatique.
  - Pour la réussite de ce projet, il faut travailler en coordination.
  - C'est le contenant qui prime pour le moment, le contenu sera pris en compte ultérieurement.
  - Pour le bon fonctionnement de la conception de site, il faut que tous les webmasters et sans exception prennent part à la réunion de coordination organisée par le responsable des réseaux
  - De par le caractère indivisible et dans le cadre d'une gestion unifiée du projet, le prototype du site doit être mis en place par le Centre de réseaux et non par les webmasters des Facultés. Toutefois, le Centre de réseaux peut approuver un prototype de site élaboré par la Faculté, si ce dernier est jugé intéressant, et le généraliser à toutes les Facultés.
  - Les webmasters des Faculté doivent coordonner avec le responsable du centre pour une gestion architecturée et unifiée.
  - Réorganiser une autre réunion de coordination avec tous les webmasters.
  - Pour ce qui des informations, il faut voir avec chaque service en fonction de l'organigramme suivant :
- 1- Au niveau du Rectorat : les informations importantes à diffuser et à titre d'exemple les Procès-verbaux émis par la Direction de l'Université, qui doivent être organisés selon l'ordre suivant :
    - La rubrique du Conseil d'administration qui comporte deux sous rubriques, une pour les textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux.
    - La rubrique du Conseil scientifique de l'Université qui comporte deux sous rubriques, une pour les textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux
    - La rubrique du Conseil de Direction de l'Université deux sous rubriques, une pour les textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux
  - 2- Au niveau des Vice-rectorats : une rubrique d'information pour chaque Vice-rectorat, et chaque Vice-rectorat doit avoir deux sous rubriques, une pour les Textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux de coordination.

Pour ce qui est de la page d'accueil, il ne faut pas qu'il y ait trop d'informations, sept informations suffisent. Rajouter également une fenêtre déroulante affichant la publicité pour les soutenances des thèses





de doctorat. De par le caractère public des soutenances de doctorat, l'annonce doit être faite une semaine à l'avance au moins.

3- Au niveau des Facultés : une rubrique d'information pour chaque Faculté destinée aux étudiants et aux enseignants, et des rubriques organisées selon l'ordre suivant :

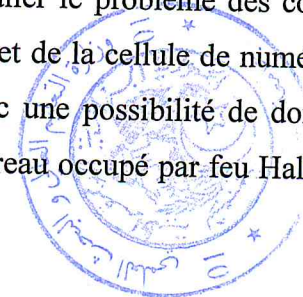
- La rubrique du Conseil de la Faculté et deux sous rubriques, une pour les Textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux.
- La rubrique du Conseil scientifique de la Faculté et deux sous rubriques, une pour les Textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux.
- La rubrique du Conseil de direction de la Faculté et deux sous rubriques, une pour les Textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux.
- La rubrique du Comité de la formation doctorale et deux sous rubriques, une pour les Textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux.

4- Au niveau des départements :

- La rubrique du Conseil pédagogique de coordination et deux sous rubriques, une pour les Textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux de coordination.
- La rubrique du Comité scientifique du département et deux sous rubriques, une pour les Textes réglementaires et une pour les Procès-verbaux.

Après avoir explicité les missions de la cellule et défini l'objectif, l'organisation et la structuration du site de l'Université, Monsieur le Recteur a ouvert la discussion aux membres présents pour intervenir sur la conception du site. Ainsi, le responsable du Centre des réseaux a-t-il intervenu sur la question de l'affichage des emplois du temps dans la rubrique consacrée au département. Monsieur le recteur a clairement répondu que la répartition des tâches et les charges statutaire de l'enseignant entrent dans cette rubrique.

A la question des emplois du temps affichés sur le site de la Faculté, le Recteur a assuré qu'il s'agit d'une invariable. En aucun cas, l'emploi du temps ne doit subir des changements ou des modifications ; il est définitif et irréversible. Tout changement en coordination avec le Chef de département doit être provisoire. Avant de clore la discussion, Monsieur le Recteur a demandé, pour palier le problème des coupures de courant fréquentes et pour le bon fonctionnement du Centre de réseaux et de la cellule de numérisation, à acquérir un onduleur et un groupe électrogène, le plutôt possible, avec une possibilité de domicilier le centre sur le site de Kherrouba. Il a demandé également à annexer le bureau occupé par feu Halbouche au Centre de réseaux de l'Université.





Monsieur le Recteur a demandé aussi à régler immédiatement le problème lié à la connexion par fibre optique.

Il a également demandé au responsable du Centre de réseaux d'exprimer un état de besoin rationnel, et de doter le Centre de micro-ordinateurs (i7).

Après avoir tout exposé et discuté, Monsieur le Recteur a déclaré la séance levée à 13h07 le même jour.



**DR. Mohamed Abdelatif Benamar**  
Chargé de missions auprès du Recteur

*Benamar*